

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 octobre 2021

### ***Dès les 30 prochaines années, le réchauffement de notre planète contribuerait pour un tiers à l'augmentation des sinistres climatiques en France***

- ***Sur les 30 prochaines années, le montant des sinistres climatiques pourrait quasiment doubler.***
- ***Le changement climatique contribuerait pour un peu plus d'un tiers à cette augmentation.***
- ***Culture du risque, prévention et résilience : il est urgent que tous les acteurs de la société se mobilisent et passent à la vitesse supérieure.***

Le changement climatique est un sujet de préoccupation majeur pour notre société. Depuis des décennies, la fréquence et l'intensité des événements naturels sont à la hausse. Les dommages augmentent, avec une accélération ces dernières années : nous sommes passés d'un coût annuel moyen d'un peu plus d'1 milliard d'euros dans les années 1980 à plus de 3 milliards au cours des cinq dernières années.

Les assureurs sont aux avant-postes et ont une responsabilité particulière : ils sont à la fois aux côtés de leurs assurés en matière de prévention et d'indemnisation mais aussi en première ligne de la transition écologique déjà en cours en tant qu'investisseurs de long terme.

En 2015, la Fédération Française de l'Assurance publiait une étude qui détaillait le coût du changement climatique à l'horizon 2040. Aujourd'hui, elle dévoile une nouvelle édition qui se projette à l'horizon 2050.

Cette étude révèle que le changement climatique est d'ores et déjà une réalité quantifiable par les assureurs : il pèserait pour un peu plus d'un tiers dans l'augmentation des sinistres climatiques des 30 prochaines années.

Les assureurs appellent à une prise de conscience : l'adaptation est l'affaire de tous. Chacun doit connaître les risques climatiques auquel il est exposé. Une enquête récente d'Assurance Prévention, association de la Fédération Française de l'Assurance, menée avec Harris Interactive, montre que 79% des Français sont conscients de l'importance des risques naturels mais seulement 38% se sont déjà préparés pour y faire face. Cette culture du risque est indispensable pour relever le défi de la prévention face au changement climatique.

### **Les conclusions de la nouvelle étude sur les risques climatiques**

Au total, le montant des sinistres dus aux événements naturels pourrait atteindre 143 milliards d'euros en cumulé entre 2020 et 2050, soit une augmentation de 93%, c'est-à-dire 69 milliards d'euros de plus par rapport à la période 1989 - 2019.

Comment se décompose cette augmentation de 69 milliards d'euros ?

- **53% de cette augmentation s'explique par l'enrichissement global du pays**, c'est-à-dire l'augmentation de la densité et de la valeur moyenne des logements, des entreprises et des biens des collectivités territoriales. Cela représente 37 milliards d'euros.
- **35% de l'augmentation est dû au changement climatique, soit 24 milliards d'euros.**
- L'impact des événements extrêmes sur la période explique 7% de l'augmentation, soit 5 milliards d'euros.
- Enfin, il faut ajouter l'effet « répartition » qui combine les migrations de population entre départements et la proportion de logements situés dans des zones exposées, qui pèse pour 5% de l'augmentation projetée pour un coût de 3 milliards d'euros.

L'étude de la Fédération Française de l'Assurance analyse les coûts des sinistres par catégorie de risques au niveau départemental. Les conclusions sont particulièrement éclairantes :

- **les sécheresses deviendraient de plus en plus fréquentes en raison du changement climatique : le montant des sinistres pourrait tripler** et atteindre 43 milliards d'euros en cumulé d'ici 2050. Cinq départements seraient particulièrement concernés : la Haute-Garonne, la Gironde, les Bouches-du-Rhône, le Tarn-et-Garonne et le Tarn,
- **les inondations seraient de plus en plus coûteuses** : le montant des sinistres pourrait augmenter de 81%, soit 50 milliards d'euros en cumulé d'ici 2050, essentiellement à cause de l'enrichissement global du pays,
- les submersions marines conduiraient à une augmentation de 4 milliards d'euros des sinistres cumulés d'ici 2050,
- le montant total des sinistres dus aux tempêtes pourrait augmenter de 46% en cumulé d'ici 2050, à 46 milliards d'euros, quasi exclusivement du fait de l'enrichissement global du pays.

Ces conclusions montrent que la mobilisation de tous est nécessaire. L'acculturation aux risques, la prévention et la résilience apparaissent être les leviers prioritaires. Il est temps pour tous les acteurs de la société de passer à la vitesse supérieure.

Selon **Florence Lustman, présidente de la Fédération Française de l'Assurance** : « *Nous sommes tous concernés par les effets du changement climatique. Avec l'étude sur les risques climatiques, la Fédération Française de l'Assurance fournit de nouvelles données pour anticiper le monde de demain et préparer le futur, le nôtre et celui des générations à venir. Les assureurs sont à la fois aux côtés de leur assurés en matière de prévention et d'indemnisation mais aussi en première ligne de la transition écologique en tant qu'investisseurs de long terme visant la neutralité carbone. Souscrire une assurance est un double acte citoyen : vous vous protégez et vous contribuez à mieux protéger la société.* »

[Retrouvez ici l'étude de la FFA : Impact du changement climatique sur l'assurance à l'horizon 2050](#)

#### **À propos de la Fédération Française de l'Assurance**

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) rassemble 260 sociétés d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché. Elle a pour mission de représenter les intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, en France et à l'international. Elle intervient dans le débat public sur des sujets sociétaux. La FFA regroupe également les forces de réflexion et d'analyse des enjeux financiers, techniques et juridiques de la profession. Elle centralise les données statistiques et s'assure que les informations sont diffusées auprès des partenaires et des médias. Elle organise également des actions de prévention et de formation.

#### **Contacts presse :**

**Little Wing**  
**ffa@little-wing.fr**  
**+33 (0) 6 80 42 51 84**

**Jean-Baptiste Mounier**  
**Jb.mounier@ffa-assurance.fr**  
**+33 (0) 1 42 47 93 13 / +33 (0) 6 76 52 26 55**